

Réflexion sur une commune nouvelle

ABONNÉS Cet article est réservé aux abonnés numériques.

Publié le 13/10/2022 à 06:25 | Mis à jour le 13/10/2022 à 06:25



Jean-Pierre Rimbeau, président de la communauté de communes Val de Gâtine et Ronan Cesbron, directeur du PETER du Pays de Gâtine ont présenté le projet de Parc naturel régional.

© Photo NR

Lors de sa dernière réunion de conseil, l'assemblée municipale d'Azay-sur-Thouet a échangé sur le fait qu'une réflexion sur une commune nouvelle a eu lieu le 12 septembre dernier. Pour poursuivre le débat, les élus ont décidé de s'appuyer sur des témoignages de structures déjà en place. L'exemple de Moncoutant est retenu ; il s'agira d'entendre les avantages et les inconvénients. Les territoires de Secondigny, d'Allonne, de Saint-Aubin-le-Cloud, du Retail et d'Azay-sur-Thouet sont en effet invités à cette réflexion sans que, pour autant, il y ait des décisions de prises.

Le Parc naturel régional à la table du conseil

Le conseil municipal a reçu les deux référents du projet de Parc naturel régional (PNR), Jean-Pierre Rimbeau, vice-président du Pays de Gâtine, et Ronan Cesbron, directeur du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Gâtine (PETER) pour une présentation du projet de PNR. Derrière cet acronyme se profile un outil qui date de 1967, outil formalisé par un décret signé par le général De Gaulle.

Les territoires qui sont devenus PNR le sont restés après les premiers douze ans de fonctionnement. Le temps de création est long, c'est une reconnaissance nationale mais qui n'a pas de pouvoir réglementaire. Il s'agit là d'inciter à la protection d'un espace fragile et de dynamiser la vie à la fois naturelle mais l'activité humaine. L'État incite à protéger 20 % du territoire et les PNR entrent dans ce cadre. En ce qui concerne la région Nouvelle-Aquitaine, le PNR de Gâtine sera le dernier. Il y a un enjeu touristique, économique à ne pas louper. La Région abonde financièrement dans le plan d'action et l'État donne 100.000 € pour le fonctionnement.

La structure du parc se substituera au Pays de Gâtine et drainera des moyens. Le projet est la protection de la biodiversité, la transition énergétique et la lutte contre le réchauffement climatique. La diversité culturelle est aussi reconnue. Le périmètre moyen s'étend à 86 communes, ici, ce sera 84. Chaque commune se prononcera sur son adhésion en 2025. Elle peut refuser et y adhérer plus tard. Un parc n'est pas figé ; c'est un projet d'ambitions. Du point de vue stratégique, il est fait appel à un universitaire pour une réflexion avec les élus qui débouchera sur une synthèse. L'image retenue sera une mosaïque d'éléments complémentaires et cohérents sur la Gâtine.

AZAY-SUR-THOUE

COMMUNES



RÉDACTION



LES DERNIERS ARTICLES

- > **ABONNÉS** [Saint-Varent : visite de la carrière de La Noubleau](#)
- > **ABONNÉS** [Angoulême : haro sur l'arrêté « anti-zonards »](#)
- > **ABONNÉS** [Les Brion, villages de France rassemblés dans la Vienne](#)

Taboola Feed

15 000€ d'aides pour isoler vos murs extérieurs en 2023 !

Testez votre éligibilité | Sponsored

[En savoir plus](#)